

DEMANDEUR :

LIEU :

TYPE DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA DEMANDE :

(A déposer 1 mois avant la manifestation)

MATERIEL COMMUNAL :

Tables (35) -----

Chaises (309) -----

Tatamis -----

Chapiteau (6m x 8m) sans côtés (Strictement interdit de cuisiner sous le chapiteau)

Chapiteau (6m x 8m) avec côtés (Strictement inerdit de cuisiner sous le chapiteau)

Panneaux bois d'information (4) -----

Cable d'alimentation triphasé -----

Blocs estrade (12) 1,50 x 1,50 -----

Souffleur -----

Pelle -----

Balai -----

Panneaux voirie -----

Girondines (15) -----

Rallonge électrique -----

Vite clos (10)-----

Véhicules (3 T - Master) -----

Affiches A4 "Protection des mineurs pour débits de boissons" -----

Percolateur-----

Autres -----

Quantités

Lieu précis de livraison
et d'installation

ADMINISTRATIF :

Demande de compteur provisoire (Comités des fêtes et manifestations au nouveau fronton du bourg)

Licence débit de boissons de 3ème catégorie -----

Arrêtés de circulation -----

Autorisation de fermeture à 4H du matin (Comités des fêtes exclusivement)

Dates - Heures - Circuits

OBSERVATIONS :

Les containers à ordures ménagères et à verres doivent être demandés directement par le demandeur auprès de Mr PETRISSANS Mattin
au 06 79 34 27 57